

La coopérative Les 3 Colonnes lève 10 millions d'euros et renforce le viager solidaire comme solution pour la « maison de retraite à domicile »

Écully, le 2 novembre 2020

La coopérative Les 3 Colonnes, entreprise solidaire d'utilité sociale, créée en 2013, pour apporter une solution au vieillissement et à la dépendance de la population, annonce une levée de fonds de 10 millions d'euros.

Cette opération historique réalisée auprès de la [Banque des Territoires, du fonds IDES géré par ESFIN GESTION, le fonds NOVESS, Aviva Impact Investing France](#) et Cayacos, lui permettra de renforcer son dispositif national de viager solidaire, grâce notamment à une augmentation de sa capacité d'intervention. À cette occasion, Les 3 Colonnes endosse pleinement sa mission de fournir des services reconnus d'intérêt économique et général. La situation sanitaire liée au Covid-19 démontre à quel point les personnes âgées plébiscitent le maintien à domicile comme solution d'anticipation ou de lutte contre la dépendance. Cette crise surligne également le manque de solutions destinées au financement de la maison de retraite à domicile en France.

Le domicile apporte une sécurité familiale, émotionnelle et personnelle qu'il est possible de pérenniser en mutualisant les acteurs du bien vieillir (domotique, livraisons et soins à domicile, adaptation et recyclage du logement...). Le viager solidaire ouvre la porte à cet univers pour toutes les personnes âgées qui souhaitent demeurer le plus longtemps possible à domicile, dans cet environnement rassurant et familial.

D'après le [rapport Libault sur la dépendance](#) remis en mars 2019, le nombre de seniors en perte d'autonomie va passer de 1,3 million en 2017 à 2,2 millions en 2050. Niveau financement, près de 30 milliards d'euros sont consacrés annuellement à la prise en charge de la dépendance depuis 2014 soit 2 points du PIB national. Les pouvoirs publics participent à 80 % au financement de ces dépenses (santé, aide à la perte d'autonomie et hébergement), le reste est assuré par les ménages.

Avec une augmentation de plus de 300 % des demandes de financement de maison de retraite à domicile depuis janvier 2020, la coopérative Les 3 Colonnes entend accroître son action sur deux axes :

- L'augmentation de sa capacité de financement et d'accompagnement des personnes âgées désireuses de créer leur maison de retraite à domicile (la coopérative étant auparavant limitée à environ 30 interventions annuelles).
- Le développement de ses offres complémentaires d'accompagnement afin de répondre aux demandes spécifiques et croissantes des personnes âgées et des collectivités, grâce à l'obtention en parallèle de l'agrément de services d'intérêt économique général (SIEG) et la mise en place du fonds de dotation « Les 3 Colonnes du partage ».

LA MAISON DE RETRAITE À DOMICILE LOI n° 2015-1776

ADAPTATION

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT

Des mesures concrètes pour améliorer le quotidien des personnes âgées et de leurs proches

- La santé par l'activité physique adaptée
- Promouvoir le rôle essentiel de l'alimentation

ANTICIPATION

ANTICIPATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Un soutien à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

- Service de soin infirmier à domicile
- Service intergénérationnel
- Service d'aménagement de l'habitat

ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Faire bénéficier d'une orientation en lien avec le département, et accompagner la stratégie de médicalisation

- Guichet d'évaluation et d'orientation à domicile (plateforme GEOD)
- Hospitalisation à domicile

En coordonnant des services de proximité centrés sur la qualité (livraisons et soins), l'autonomie (activités personnalisées et suivis) et sur la viabilité (sécurité, domotique et adaptation du logement) du bien vieillir à domicile, la SCIC Les 3 Colonnes souhaite exhorter un nombre toujours plus élevé de bénéficiaires à s'aligner autour d'une même vision : créer sa maison de retraite à domicile, c'est possible.

« L'altruisme est le moyen le plus pragmatique de relever les défis du 21^e siècle. C'est le seul concept qui concilie exigences à court terme, moyen terme et long terme. Grâce à cette confiance accordée, nous allons vers une économie solidaire du bien vivre ensemble, par l'Homme et pour l'Homme. »

Sébastien TCHERNIA, Président directeur général de la coopérative Les 3 Colonnes.

« La Banque des Territoires conforte son soutien à la diversification des acteurs du viager social en France et à son développement. Elle consacre sa place d'actionnaire de référence dans la structure, au service des personnes âgées et de territoires plus inclusifs. » *Philippe Lambert, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires.*

La Banque des Territoires poursuit la mise en place de solutions au financement de la dépendance, c'est dans ce cadre qu'elle était entrée au capital de la coopérative dès octobre 2018.

« Nous sommes très heureux de prendre part au projet novateur des 3 Colonnes. Par cet investissement, le fonds AIF que nous gérons, contribue à l'amélioration des conditions de vie des seniors qui souhaitent demeurer à leur domicile dans un environnement familial et serein à travers l'outil du viager solidaire. Dans un contexte économique incertain, nous réaffirmons notre soutien à la SCIC les 3 Colonnes et nous lui souhaitons d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires possible. » *Inco Ventures, Aviva Impact Investing France.*

« C'est avec conviction que le fonds NovESS s'engage aux côtés de la SCIC Les 3 Colonnes pour un montant de 2 millions d'euros en titres participatifs pour une longue durée d'au moins 7 ans. Nous avons d'abord été convaincus par un entrepreneur militant et engagé dans une recherche d'impact social, comme levier déterminant de son développement. Il souhaite apporter avec ambition des solutions innovantes sur les questions du Grand Age et du Bien Vieillir. La SCIC Les 3 Colonnes s'engage notamment dans le développement du concept de viager solidaire pour le maintien à domicile des personnes âgées et constitue une solide alternative au financement de la dépendance et du vieillissement en trouvant des solutions en dehors des financements publics. Parmi l'ensemble des missions de la SCIC Les 3 Colonnes, nous tenons particulièrement à souligner deux actions significatives en ligne avec les valeurs du fonds NovESS : la création d'un fonds de dotation (Les 3 Colonnes du Partage) et un fort développement territorial sur trois régions cibles, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. » *Christophe Deconinck gérant du fonds NovESS.*

« Esfin Gestion qui accompagne Les 3 Colonnes depuis 2017 est ravie de renouveler sa confiance à l'équipe en portant l'engagement de l'IDES à 2,5 M€ à l'occasion de ce nouveau tour de table. Nous nous réjouissons de cette opération qui donne les moyens à la coopérative d'augmenter sa capacité d'accompagnement des personnes âgées et de continuer à répondre de façon solidaire et novatrice au défi du vieillissement de notre population. » *Thierry Lopez, membre du directoire d'Esfin Gestion.*



À PROPOS DE LA SCIC LES 3 COLONNES

www.3colonnes.com / www.viager-solidaire.fr / [@3colonnes](https://twitter.com/3colonnes)

Entreprise solidaire d'utilité sociale créée en 2013 pour soutenir les personnes âgées souhaitant financer leur maison de retraite à domicile grâce au viager solidaire. L'entreprise achète les logements à des personnes âgées en viager et les accompagne administrativement et financièrement dans l'avancée en âge. Elle compte aujourd'hui plus de 2 000 sociétaires et près de 100 partenaires préoccupés par le bien vieillir à domicile.



À PROPOS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

www.banquedesterritoires.fr \ [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.



À PROPOS DE AVIVA IMPACT INVESTING France

impactinvesting.aviva.fr/

Aviva France, assureur et investisseur responsable, participe au travers d'Aviva Impact Investing France (AIIF), au développement de l'entrepreneuriat social, secteur particulièrement innovant qui crée des solutions économiques viables pour répondre aux grandes problématiques sociales que traverse notre société. Aviva France souhaite démontrer que les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent répondre à des exigences raisonnables de rentabilité financière et ainsi attirer d'autres acteurs du monde financier vers ce secteur. AIIF est géré par INCO Ventures, le catalyseur des startups green et sociales, basé à Paris. INCO Ventures s'assure de la sélection des projets d'investissement et du suivi des participations. Aviva France a obtenu le label Finansol pour le fonds AIIF.

Plus d'information sur impactinvesting.aviva.fr et www.ventures.inco-group.co.



À PROPOS DU FONDS NOVESS

www.novess.fr/

Lancé en juin 2016, le fonds d'investissement NovESS a pour vocation d'accompagner les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire dans leur croissance économique, en leur allouant les ressources indispensables à la réalisation de leur développement dans les territoires. Ce projet, qui s'inscrit dans une mission d'intérêt général de long terme, fédère une communauté d'investisseurs privés et publics (Banque des Territoires, BNP Paribas, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Crédit Coopératif, Ircantec, Mutuelle Nationale Territoriale, Union Mutualiste Retraite, ERAFP, Groupe Caisse d'Epargne, Adrea Mutuelle et Aviva). NovESS s'est par ailleurs doté d'un outil de mesure d'impact social, MESIS (Mesure et Suivi de l'Impact Social), permettant d'évaluer concrètement l'impact de chaque projet à la fois au regard d'indicateurs transversaux comme la création d'emplois et d'indicateurs sectoriels. Cette méthodologie est issue de la capitalisation par la Banque des

Territoires ainsi que des bonnes pratiques de BNP Paribas et d'INCO. La gestion du fonds NovESS a été confiée à Mandarinne Gestion avec l'appui d'INCO.



À PROPOS D'ESFIN GESTION

www.esfingestion.fr

Esfin Gestion est une société d'investissement, spécialiste depuis plus de 35 ans du financement en fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Privilégiant avant tout les équipes et les projets qui les animent, Esfin Gestion couvre l'ensemble du territoire français et intervient dans tous les secteurs d'activité.

Contacts presse :

SCIC Les 3 Colonnes

Thomas EHYA : thomas@3colonnes.org

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure BADAUT : anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr – @BdT_AuvRALpes – 04 72 11 49 52

Esfin Gestion

Walid KENAISSI : walid.kenaissi@esfingestion.fr – 01 40 23 30 45

Inco Ventures / Aviva Impact Investing France

Camille DUCOURANT – 01 85 73 62 43 – camille@inco-group.co

NovESS

Aurore CANTOT – Shan – 01 44 50 03 81 / 06 09 96 00 70 – aurore.cantot@shan.fr